

Description

Le ou la médecin-dentiste spécialiste en orthodontie (appelés couramment orthodontistes) diagnostiquent, préviennent et corrigent les anomalies de position des dents et des mâchoires dans un but fonctionnel et esthétique, en tenant compte de la structure neuromusculaire, ainsi que du développement général et dento-facial. Ils traitent aussi bien les adultes que les enfants, bien que certains problèmes peuvent être corrigés plus facilement s'ils sont détectés de manière précoce.

Leurs principales activités consistent à:

Diagnostic

- recevoir en consultation des patients et les interroger sur leur histoire médicale (anamnèse);
- effectuer un examen de la dentition pour déterminer s'il y a lieu d'envisager des soins (dents qui se chevauchent ou trop espacées, irrégularités des mâchoires, etc.);
- établir une documentation détaillée: radiographies, moulages d'empreintes en plâtre, photographies de face et de profil des dents et des mâchoires;
- analyser les informations recueillies et élaborer un plan de traitement visant à rétablir ou corriger l'équilibre des arcades dentaires et des mâchoires;
- expliquer et discuter de toutes les mesures à prendre avec le patient (et/ou ses parents);

Traitement

- concevoir des appareils correcteurs adaptés à chaque cas et préparer les devis descriptifs en vue de leur fabrication en laboratoire par les techniciens-dentistes;
- mettre en place et ajuster périodiquement les appareils de redressement ou de correction, fixes ou amovibles, et en contrôler régulièrement l'efficacité, en fonction des caractéristiques anatomiques et de croissance propres à chaque patient;
- entreprendre divers autres types de traitement: extraction d'une ou plusieurs dents pour assurer un meilleur développement de la dentition, opérations chirurgicales pour rétablir l'harmonie des mâchoires, en collaboration avec un chirurgien maxillo-facial, etc.;

Prévention

- conseiller sur les soins d'hygiène à domicile, sur les contraintes d'alimentation en cours de traitement;
- participer à des campagnes de prévention.

Environnement de travail

Les médecins-dentistes spécialistes en orthodontie travaillent en cabinet privé, dans une clinique dentaire scolaire, dans un service de santé officiel ou en milieu hospitalier. Ils collaborent avec les médecins-dentistes et les dentistes scolaires, ainsi qu'avec des spécialistes en chirurgie maxillo-faciale et parodontologie.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en orthodontie s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin-dentiste (études universitaires).

Lieux

- division d'orthodontie d'une université suisse et/ou cabinet d'un orthodontiste accrédité par la Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- diplôme fédéral de médecin-dentiste;
- 1 an de pratique minimum en médecine dentaire générale;
- maîtrise de l'anglais (oral et écrit).

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine dentaire, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- maîtrise universitaire d'études avancées en médecine dentaire, spécialiste en orthodontie.

Contenu

- connaissances de base et connaissances spécifiques en orthodontie (anatomie de la tête, croissance crânio-faciale, planification et déroulement des traitements, etc.);
- techniques d'orthopédie dento-faciale, palette des appareillages;
- réseau interdisciplinaire (prévention, parodontie, chirurgie stomato-maxillo-faciale, reconstruction et implantologie);
- santé publique et hygiène;
- questions juridiques et assurance;
- travail de recherche personnel.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Précision et minutie
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir de soigner les autres
- Disponibilité
- Hygiène et propreté

Perspectives professionnelles

Après avoir obtenu leur diplôme, la majorité des orthodontistes travaillent comme assistants chez un confrère, puis s'établissent à leur compte ou s'associent.

Les places de travail dans les grandes villes sont plus nombreuses que dans les régions rurales où les perspectives professionnelles sont moins satisfaisantes.

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (juin 2002), la nouvelle loi sur les professions médicales permet d'envisager la pratique de la spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

La SSO (Société suisse d'odonto-stomatologie) met sur pied chaque année un programme de congrès et de cours de perfectionnement pour ses membres ainsi qu'un programme de formation continue à distance.

La formation continue mise sur pied par les instituts universitaires, les associations médicales, l'industrie pharmaceutique revêt des formes diverses: séminaires, colloques, congrès, cours de perfectionnement, travaux de groupe, étude de cas, échanges d'informations, stages professionnels, etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Hygiéniste dentaire ES/Hygiéniste dentaire ES
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin-dentiste UNI/Médecin-dentiste UNI
- Technicien-dentiste CFC/Technicienne-dentiste CFC

Adresses

Société suisse d'odonto-stomatologie (SSO)
Secrétariat
Münzgraben 2
Case postale 664
3000 Berne
Tél.: 031 313 31 31
<http://www.sso.ch>

Société Suisse d'Orthopédie Dento-Faciale
SGK/SSODF
Thunstrasse 82
3000 Berne 6
Tél.: 031 356 62 62
<http://www.swissortho.ch>

Université de Genève - Faculté de médecine
Section de médecine dentaire
Rue Barthélemy-Menn 19
1205 Genève
Tél.: 022 379 41 16
<http://www.smd.unige.ch/>